

Mony ELKAÏM et la question israélo-palestinienne

« Nourri moi-même de lectures bibliques pendant mon enfance, ayant pendant des années étudié les commentaires de la Loi... »¹

En 1969, Mony participe à la fondation du Comité Israélo-Palestinien avec l'aide de J-P Sartre. Ce dernier, sous l'influence des maoïstes de la Gauche Prolétarienne, légitime le terrorisme palestinien² ; il n'en reste pas moins un soutien de la recherche de la solution négociée pour deux États.

Il ne semble pas que le compagnonnage de Sartre et de Mony Elkaïm n'ait été ni très fort ni très prolongé.

En 1972, Mony ELKAÏM fait paraître un ouvrage collectif à propos des « panthères noires d'Israël » : ***Les panthères noires d'Israël. Maspero, Paris, 1972***

Le mouvement des ***Black Panther d'Israël***, fondé en mars 1971, est un mouvement de protestation sociale contre le statut inférieur des juifs « orientaux » (séfarades), en réaction aux discriminations pratiquées par les gouvernements israéliens, y compris de gauche, à l'encontre des immigrants juifs séfarades, depuis la création de l'État par des juifs en majorité ashkénazes, originaires de l'Europe de l'Est. Dès 1972, le mouvement des *black panthers* d'Israël devint un mouvement politique et non plus seulement un mouvement de revendication sociale.

Dans son introduction (pp 5-22), Mony Elkaïm utilise les statistiques officielles de l'État d'Israël pour mettre en évidence l'inégalité de traitement dont sont victimes les immigrants « orientaux ». L'inégalité de traitement concerne les aides financières, le logement, l'accès à la scolarité, les revenus moindres et des emplois peu qualifiés. De plus cette communauté est sous-représentée au niveau politique national. Elle se sent exploitée et méprisée par le gouvernement de l'époque, celui de Golda Meir. Des comportements de survie à travers la délinquance se sont développés. Mony rapproche cette situation de celle des luttes antipsychiatriques de cette époque.

Ce processus de libération qu'ont vécu les Panthères noires est exemplaire d'un processus de désaliénation de l'exclu, qu'il soit sous-prolétaire ou déviant. /cf. Basaglia/ .../... la leçon de son sort de bouc émissaire. // Il a compris qu'il n'est exclu que parce qu'on l'a exclu et que ceux qui l'ont rejeté ont besoin de le maintenir à cette place pour sauvegarder le système condamné auquel ils s'accrochent. (p 21)

Les juifs séfarades de 2^{ème} génération se plaignent surtout de ne pas bénéficier, alors qu'ils sont nés en Israël, des mêmes avantages que ceux qui sont accordés aux immigrants ashkénazes récents venant d'Europe.

¹ Elkaïm Mony. *Des lois générales aux singularités*. Cahiers critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux », 1983 n°7 | éditions Universitaires, Paris, pages 116.

² Cf. David Drake. *Sartre, le gauchisme et le conflit israélo-arabe*. <https://www.cairn.info/sartre-et-les-juifs--9782707146151-page-225.htm>. In *Sartre et les juifs*. Actes du Colloque international des 19 et 20 juin 2003. Direction de Ingrid Galster. La Découverte, Paris, 2005.

Ce n'est qu'en 1994 qu'un autre article, en anglais cette fois, signé de Mony paraîtra : **ELKAIM Mony. *The israeli-palestinian couple : from Confrontation to Joint Construction.* Palestine-Israel Journal of Politics, Economics and Culture. N°4, autumn 1994, p 29-33**

Cet article a été écrit alors que les pourparlers de paix entre israéliens et palestiniens avançaient. Les accords d'Oslo ont été signés le 13 septembre 1993. Un an après cette publication Yitzhak Rabin est assassiné, le 4 novembre 1995. Ce meurtre a interrompu (arrêté définitivement ?) les efforts vers la solution à deux États.

Mony, dans cet article, propose métaphoriquement de traiter le conflit israélo-palestinien comme un problème de couple et lui applique son modèle de la double contrainte réciproque. Mais la métaphore me semble inappropriée dans ce cas. Les contradictions divisent les groupes en sous-groupes radicaux ce qui n'est pas équivalent aux contradictions internes aux partenaires d'un couple. La conflictualité des sous-groupes ne peut être considérée de la même manière que l'ambivalence de chaque membre d'un couple qui a choisi de tenter l'aventure d'une vie commune. De plus, si avec un levier on peut soulever le monde comme l'affirmait Archimède, faut-il encore avoir un point d'appui et un levier suffisant, c'est-à-dire une légitimité-autorité à intervenir. D'autant que, comme l'écrivait Mony « *En outre, des Palestiniens et des Israéliens pouvaient trouver, dans les dires d'extrémistes de chaque camp, des éléments qui renforçaient leurs croyances profondes et les aidaient ainsi à éviter tout changement.* »³ (p 32)

Il replace le conflit dans le contexte plus large de la guerre froide, ce qui semble une piste aujourd'hui difficile à suivre vu les imbricolages des alliances variables et des intérêts plus ou moins reconnus des uns et des autres.

Il insiste, en conclusion, s'appuyant toujours sur la métaphore conjugale sur le fait que « *si les membres d'un couple espèrent recevoir, ils doivent aussi être d'accord pour donner.* »⁴ reprenant là un thème cher à l'éthique relationnelle de l'approche contextuelle. Il ne semble pas, encore aujourd'hui, des années plus tard, que les membres de ce « couple » soient dans une logique de donner pour recevoir... sinon des coups dans une escalade qui peut être lue aussi bien comme symétrique (violence contre violence) que complémentaire-asymétrique (armée constituée contre intifada)

Depuis cette publication, je n'ai pas retrouvé trace de texte sur la question israélo-palestinienne de sa part. (sauf ? sans date : <https://www.youtube.com/watch?v=R9uFY5iK9Y0>)

Personnellement, je ne peux que regretter que la solution à Un État-Deux cultures ait été si peu envisagée. C'est pourtant bien la problématique qui se pose universellement, et qui se posera de plus en plus avec les migrations climatiques : comment partager un territoire en ayant des religions-mœurs-habitudes-cultures différentes, et donc aussi des droits plus ou moins compatibles ? Pourtant, comme l'affirme Maurice Godelier toutes « *les politiques d'hier et d'aujourd'hui affirment souvent poursuivre un triple objectif : assurer la prospérité du peuple (donc il n'y aura plus de chômage) ; assurer la justice sociale (donc les veuves et les orphelins seront protégés contre les puissants) ; assurer la paix en préparant la victoire sur les ennemis. Grâce à eux, prospérité, justice et paix !* »⁵ C'est bien aussi ce que l'approche systémique nous invite à élaborer : faire co-habiter pacifiquement nos contradictions, internes et collectives. La violence et la guerre, « solutions » de facilité, semblent hélas l'emporter. Ne sont-elles pas des voies rapides au soulagement des tensions en même temps que des moyens de les entretenir ?

³ « *Moreover, some Palestinians and Israelis could find, in the words of some extremists from the other side, elements which strengthen their deep beliefs and help them avoid any risk of change.* »

⁴ « *if the members of a couple hope to receive, they must also agree to give.* »

⁵ M.Godelier. *Fondamentaux de la vie sociale.* CNRS éditions, Paris, 2019